

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous informons les personnes en situation de handicap que nos formations leur sont accessibles, sous réserve de faisabilité. Certaines formations en présentiel peuvent être adaptées à différentes formes de handicap. Pour toute question, merci de nous contacter en joignant Marie-Eve Fichter, notre référent handicap, au 0262 33 18 11

NOTRE DÉMARCHE D'ACCUEIL PERSONNALISÉE

Dès le premier contact, notre référent handicap prend en charge l'évaluation de vos besoins spécifiques. Cette démarche se déroule en trois étapes :

- Étape 1 – Signalement : vous nous informez de votre situation lors de l'inscription par contact direct avec Marie-Eve FICHTER ou par mail à formation@centrefichter.fr
- Étape 2 – Entretien préalable : un entretien individuel est organisé (en présentiel ou à distance) dans les 10 jours ouvrables suivant le signalement, afin d'évaluer les adaptations nécessaires.
- Étape 3 – Plan d'adaptation : un plan personnalisé est formalisé et partagé avec le formateur avant le début de la formation.

TYPES D'ADAPTATIONS POSSIBLES

Selon la nature du handicap (moteur, sensoriel, cognitif, psychique ou maladie invalidante), les adaptations peuvent porter sur :

- Les supports pédagogiques : documents en grands caractères, fichiers numériques accessibles, transcriptions écrites...
- Les modalités de formation : aménagement des horaires, pauses supplémentaires, formation à distance si nécessaire.
- La posture du formateur : rythme adapté, reformulations, accompagnement individualisé.
- Les équipements : mise à disposition de matériel spécifique dans la mesure du possible.

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Les locaux du Centre FICHTER situés au 21 lotissement Candassamy – 97410 Saint-Pierre bénéficient des aménagements suivants :

- Accès de plain-pied à la salle principale de formation.
- Stationnement à proximité immédiate.
- Sanitaires adaptés disponibles dans le bâtiment.

Pour toute question spécifique liée à l'accessibilité physique, contactez-nous avant votre arrivée afin que nous puissions anticiper les meilleures conditions d'accueil.

STRUCTURES PARTENAIRES

Si vous souhaitez être accompagné(e) dans la construction de votre projet de formation, les organismes suivants peuvent vous apporter un soutien :

CAP EMPLOI 974

Le Cap emploi 974 a pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs.

✉ 7 rue de l'Océan Indien – Pointe des Châteaux – 97436 Saint Leu

☎ 0262 71 12 12

<https://www.capemploi-974.com>

AGEFIPH RÉUNION

L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées.

Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes.

✉ Centre d'Affaires Cadjee – Bât C 2^{ème} étage – 62 Bd du Chaudron

97495 Sainte Clotilde

☎ 0262 20 98 11

<https://www.agefiph.fr/la-reunion-mayotte>

FIPHFP

Sa mission : impulser une dynamique et inciter les employeurs publics à agir en favorisant le recrutement, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi au sein des trois Fonctions publiques.

<https://www.fiphfp.fr/nos-regions/la-reunion>

MDPH

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est un guichet unique d'accès simplifié aux droits et prestations pour les personnes handicapées, qu'elles soient enfants ou adultes. Chaque département en France dispose d'une MDPH, conformément à la loi du 11 février 2005.

✉ 3 rue Fénélon – BP 60183 – 97464 Saint Denis Cedex

☎ 0 800 000 262

<https://www.mdph.re>